

## Règlement — Jeu-questionnaire RIDEAU 2026

Le Centre de la francophonie des Amériques (ci-après appelé le « Centre ») est partenaire de l'événement RIDEAU 2026. À cet égard, il offre la possibilité de participer au Jeu-questionnaire RIDEAU 2026 qui consiste à répondre à un questionnaire en ligne sur la francophonie canadienne et à soumettre un bulletin de participation pour remporter l'une des cinq cartes-cadeaux [leslibraires.ca](http://leslibraires.ca) d'une valeur de 100 \$ chacune.

Voici les modalités du concours.

### 1. Admissibilité

- 1.1 Le tirage est ouvert aux personnes :
  - 1.1.1 Âgées de 18 ans et plus ;
  - 1.1.2 Résidentes du Canada.
- 1.2 Le personnel et les membres du conseil d'administration du Centre ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles au tirage.
- 1.3 Le personnel et les membres du conseil d'administration de RIDEAU ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles au tirage.
- 1.4 Une seule participation par nom et adresse courriel.

### 2. Frais d'inscription

Il n'y a aucun frais d'inscription pour participer au jeu-questionnaire ou pour devenir membre du Centre.

### 3. Critères de participation

- 3.1 Pour participer au tirage et obtenir une chance de gagner, la personne admissible doit répondre obligatoirement aux cinq (5) questions et remplir le formulaire d'inscription qui doit être transmis avant le vendredi 20 février 2026 à 23 h 59. Les bonnes réponses ne seront pas évaluées afin de déterminer les personnes gagnantes, ce qui compte, c'est la participation.

### 4. Tirage et remise du prix

- 4.1 Les prix à gagner sont cinq (5) cartes-cadeaux d'une valeur de 100 \$ chacune pour des achats en ligne sur [leslibraires.ca](http://leslibraires.ca).
- 4.2 Le tirage aura lieu dans les bureaux du Centre à Québec.

- 4.3 Le tirage au sort, déterminant les cinq (5) personnes gagnantes sera effectué le lundi 23 février 2026.
- 4.4 Les personnes gagnantes seront déterminées par le Centre par tirage au sort parmi l'ensemble des participantes et participants admissibles. Pour gagner, les personnes devront avoir répondu aux critères de participation énoncés au point 3. Une personne peut gagner un prix sur cinq (5).
- 4.5 Les gagnantes et gagnants recevront une attestation par courriel du Centre par [info@cfameriques.com](mailto:info@cfameriques.com) confirmant qu'ils ont gagné et devront contacter directement le Centre via cette même adresse courriel pour réclamer leur prix.
- 4.6 Les cinq (5) cartes-cadeaux seront remise par courriel aux cinq (5) personnes gagnantes.
- 4.7 Les prix doivent être acceptés comme tels et ne peuvent être échangés contre une somme d'argent, ni vendus, ni transférés. Aucune substitution n'est accordée.

## **5. Règles générales**

- 5.1 Le prix ne peut être transféré à une autre personne. Il n'est ni modifiable ni échangeable pour sa valeur monétaire et doit être accepté tel quel sur réservation et selon la disponibilité.
- 5.2 Pour être déclarée gagnante, la personne dont le nom a été tiré au sort doit, au préalable, répondre au jeu-questionnaire ET soumettre le formulaire de participation.
- 5.3 Le Centre, ainsi que les membres de son conseil d'administration et son personnel n'assument aucune responsabilité résultant de pertes, de retards, d'erreurs d'adresse courriel, de dysfonctionnements techniques, informatiques ou téléphoniques, d'un bris de logiciel ou de matériel informatique, ou de toute autre erreur.
- 5.4 Toute fausse déclaration de la part d'une participante ou participant entraîne automatiquement sa disqualification du tirage.
- 5.5 La participation à ce tirage comporte l'acceptation du présent Règlement que le Centre se charge d'appliquer.
- 5.6 Le Centre se réserve le droit de réviser le présent Règlement.

## **6. Autorisation**

Chaque personne gagnante consent à ce que le Centre utilise son nom et la description de son prix et toute déclaration relative au tirage à des fins promotionnelles, sans aucune forme de rémunération ni compensation supplémentaire.

## **7. Publication du nom de chaque personne gagnante**

Le Centre se réserve le droit de dévoiler les personnes gagnantes dans ses réseaux si nécessaire.

## **8. Disqualification**

Le Centre se réserve le droit de disqualifier une personne ou d'annuler la participation d'une personne si elle participe ou tente de participer au présent tirage en utilisant un moyen contraire au présent Règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participantes et participants.

## **9. Confidentialité**

Le Centre s'engage à traiter de façon confidentielle les renseignements personnels recueillis auprès des participantes et participants et à ne pas les divulguer à d'autres établissements, partenaires, organismes privés ou entreprises commerciales à l'exception du nom des personnes gagnantes aux libraires.ca pour leur obtenir les cartes-cadeaux.

## **10. Information**

Pour toute question ou demande d'information relative à ce concours, vous pouvez écrire à [info@cfameriques.com](mailto:info@cfameriques.com).

Centre de la francophonie des Amériques  
Février 2026